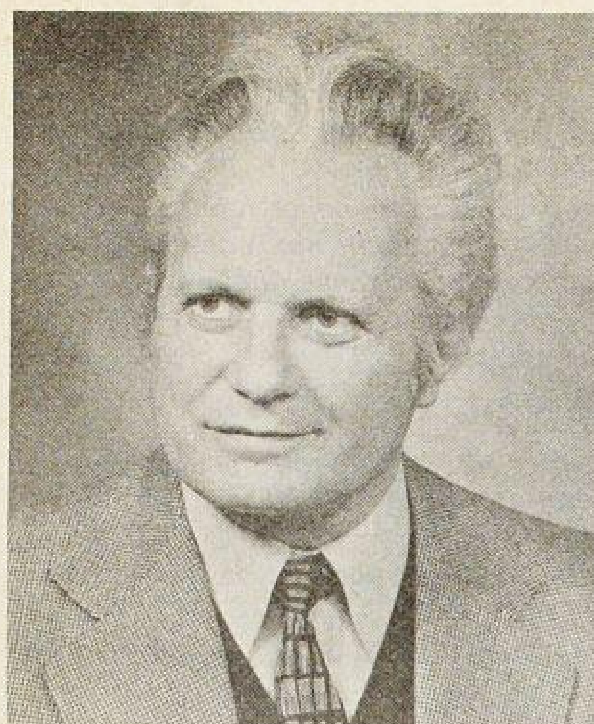


« Changement : OUI, Aventure : NON »

Citoyennes, Citoyens, Mes Chers Amis,

Mes amis démocrates socialistes, notre ami MAX LEJEUNE étant devenu Sénateur, m'ont demandé d'être candidat, avec Ernest LECUYER comme suppléant, à l'élection législative de mars.

Fils d'un ménage d'instituteurs issus d'une famille d'artisans et d'ouvriers agricoles, j'ai poursuivi mes études comme boursier de la République et, devenu médecin de campagne, j'ai dès le départ, après avoir été rappelé en Algérie, exercé à Ailly où la confiance de mes amis m'a conduit à devenir conseiller général et maire.

Ernest Lecuyer, fils de « ménagers » agricoles, a pour sa part poursuivi ses études en travaillant dans différents offices notariaux d'Abbeville pour accéder aux fonctions de notaire. Il est actuellement Président élu de la Compagnie des notaires de la Somme. En outre, il est depuis longtemps maire de Canchy et Conseiller général de Nouvion.

POLITIQUEMENT, je souscris complètement à la déclaration faite par le **Président de la République** le 27 janvier : **« Notre Pays a soif de vérité, de simplicité et d'unité. Je tends la main sans me lasser à tous les dirigeants politiques avec obstination. Je continuerai mes efforts pour étendre, JE DIS ÉTENDRE, LA MAJORITÉ. L'UNITÉ DE LA FRANCE L'EXIGE ».**

Personne ne doit s'en étonner. N'ai-je pas soutenu **Valéry Giscard d'Estaing** au cours de la campagne de mai 1974 ? Je souhaite comme lui qu'abandonnant l'illusion du programme commun les républicains et les socialistes réformistes le comprennent chaque jour davantage. Ceux qui ont pu croire à l'accord avec les communistes se rendent compte qu'ils ont été trompés. Nous avons refusé d'y souscrire dès 1972.

Les chiffrages différents du programme commun démontrent qu'il n'a pas été conçu honnêtement et, depuis septembre 77, les attaques du parti communiste contre Mitterrand et ses amis prouvent que nous avions raison d'en dénoncer le caractère illusoire et trompeur. En fait, dans des circonstances analogues de crise économique, la France avait vu auparavant ses formations politiques observer la trève de leur affrontement et recourir souvent à l'union nationale.

MON PROGRAMME ne peut être que réaliste tenant compte d'abord de la nécessité de maintenir la valeur de la monnaie en luttant contre l'inflation et de garantir l'activité économique qui est la condition même du fonctionnement de notre système de Sécurité Sociale, ensuite, en veillant à ce que les progrès dans la production se traduisent, selon des accords contractuels par le relèvement du SMIC afin d'apporter satisfaction aux salariés les plus modestes, en particulier aux travailleurs manuels.

C'est pourquoi j'ai approuvé le programme développé à **Blois** par le **Premier Ministre Raymond Barre, mais tiens à ce que les catégories les plus faibles soient les bénéficiaires prioritaires du redressement national.**

ASSURER LA SÉCURITÉ DES FRANÇAIS

La répression de la violence doit être mieux assurée, non seulement dans les grands ensembles urbains, mais dans les zones rurales, et les peines prononcées par les Tribunaux normalement exécutées.

CRÉER des EMPLOIS par le PROGRÈS ÉCONOMIQUE

Le premier emploi des jeunes, déjà amélioré sensiblement au cours des mois derniers, sera facilité par un droit à une formation professionnelle rémunérée.

Les petites et moyennes entreprises qui embaucheront des jeunes seront exonérées pendant un an de 50 % des cotisations de sécurité sociale.

La création d'entreprises industrielles, agricoles, commerciales et artisanales sera encouragée et simplifiée, son financement facilité.

Pour favoriser la création d'emplois, le taux des cotisations sociales de l'impôt sur les sociétés et de la TVA n'augmentera pas pendant deux ans.

Les zones rurales, et plus généralement les villes petites et moyennes, bénéficieront d'une priorité absolue pour l'implantation d'activités nouvelles ou à décentraliser.

Il faudra garantir la protection des exploitations familiales et assurer une progression satisfaisante des revenus agricoles, notamment par la réduction prioritaire des montants compensatoires européens.

L'expansion de l'artisanat sous toutes ses formes et la protection du petit commerce seront à assurer.

LIMITER LES IMPOTS ET ENCOURAGER L'ÉPARGNE.

L'impôt sur le revenu sera plafonné à son taux actuel pendant deux ans.

La lutte contre la fraude fiscale sera renforcée.

Pour que vous soyez mieux informés en matière fiscale, des conseils départementaux vous renseigneront.

Une fraction de votre revenu sera exonérée d'impôt si vous la consacrez à l'achat de valeurs mobilières (actions et obligations).

Si vous voulez devenir propriétaire de votre résidence principale et si vos revenus sont modestes, vous pourrez bénéficier d'une aide à votre apport personnel.

Le taux d'intérêt de vos placements en caisse d'épargne augmentera avec la durée de votre placement.

Les dépôts des petits épargnants âgés de plus de 55 ans bénéficieront d'une protection particulière contre la hausse des prix.

L'achat d'actions de l'entreprise par son personnel sera favorisé.

Le problème du prélèvement sur les grosses fortunes sera soumis au Parlement qui en délibérera.

AUGMENTER LES REVENUS MODESTES.

Le SMIC progressera plus rapidement que la moyenne des salaires de façon à poursuivre le mouvement de réduction des inégalités, la priorité étant d'assurer l'augmentation du pouvoir d'achat des travailleurs, d'atteindre les 2.400 F, tout en sauvegardant la marche normale des entreprises.

Malgré les difficultés économiques, votre pouvoir d'achat sera de toute façon sauvegardé. Il augmentera en fonction du progrès de l'économie et des résultats de votre entreprise.

DONNER LA PRIORITÉ AUX FAMILLES.

Les allocations familiales augmenteront plus vite que la hausse des prix.

Une famille de 3 enfants bénéficiant du complément familial touchera 1.000 F par mois en 1979.

Un revenu minimal familial sera institué pour les familles d'au moins 3 enfants.

La durée du congé maternité sera augmentée de 3 mois.

Les droits propres de la mère de famille en matière d'assurance vieillesse seront élargis.

Femme de commerçant, d'artisan ou d'agriculteur qui travaillez avec votre mari, un statut précis vous sera reconnu.

Un régime d'assurance-vie obligatoire sera institué pour les veuves et femmes seules sans ressources. Le cumul de leur propre retraite et de la pension de reversion sera facilité.

Le nombre des familles recevant une aide pour l'envoi de leurs enfants dans des centres de vacances sera augmenté. Tout jeune Français doit pouvoir partir en vacances.

ACCROITRE LA SOLIDARITÉ EN FAVEUR DES PERSONNES AGÉES.

Le minimum vieillesse, qui a été plus que doublé depuis 1974, sera porté à 40 F par jour en 1979, soit 30.000 F par an pour un ménage.

Les titulaires du minimum vieillesse bénéficieront de la gratuité totale des soins médicaux et d'une aide à domicile.

AMÉLIORER NOTRE SYSTÈME ÉDUCATIF.

Tous les parents qui le souhaitent pourront envoyer leurs enfants en maternelle dès l'âge de 2 ans.

L'enseignement technique doit assurer un métier à la sortie de l'école.

La formation des maîtres sera renforcée.

Les universités recevront les moyens de se moderniser et de se spécialiser.

ÉLARGIR LA DÉMOCRATIE.

Dans toutes circonstances, l'Administration traitera sur un pied d'égalité avec vous :

— *les formalités administratives seront simplifiées,*

— *quand elle vous devra de l'argent, l'Administration sera traitée comme un particulier,*

— *quand elle aura un litige avec vous, elle devra vous indiquer les procédures à suivre pour défendre vos intérêts.*

Votre commune disposera progressivement de la maîtrise de ses finances, un minimum de ressources sera garanti aux communes peu fortunées et la TVA sur leurs travaux complètement remboursée.

Les cadres désigneront des représentants avec voix délibérative au conseil d'administration des sociétés.

DÉVELOPPER LA QUALITÉ DE LA VIE.

Si vous avez 60 ans, vous pourrez poursuivre votre activité à plein temps, réduire progressivement cette activité ou bénéficier d'un régime de préretraite (retraite à la carte).

La lutte contre les pollutions, les nuisances et les gaspillages sera accentuée.

L'Etat augmentera les crédits accordés aux clubs et aux associations sportives.

L'accès aux vacances sera facilité par des « titres vacances ».

Le budget du ministère de la Culture sera doublé.

Les promesses tenues depuis 1974 sont le garant de la possibilité de réaliser ce programme concret et réaliste.

Certains, qui ont la sécurité de l'emploi, peuvent s'offrir le luxe d'une expérience à laquelle déjà au fond d'eux-mêmes ils ne croient plus. Mais ils doivent penser à l'angoisse de ceux dont l'emploi dépend uniquement des petites et moyennes entreprises et plus généralement des entreprises en difficultés ou qui y seraient mises. Pour eux, c'est le devenir de toute leur famille : femme et enfants, qui est en jeu. **A-t-on le droit de leur faire courir un tel risque quand on est convaincu soi-même,** en toute honnêteté intellectuelle, **d'un échec économique inévitable ?**

* * *

La France est aujourd'hui considérée et respectée dans le Monde. Elle poursuit la tâche nécessaire et difficile de l'union de l'Europe. Fidèle à ses alliances et ayant réorganisé sa propre défense elle peut travailler à la sauvegarde de la Paix.

* * *

Nous connaissons de par nos fonctions les besoins de notre circonscription. Ne suis-je pas Président du SIVOM (Syndicat à vocation multiple), Membre de la Commission départementale dont j'ai déjà assumé la présidence et Ernest Lecuyer n'est-il pas rapporteur général du budget départemental depuis 11 ans et membre du Comité économique et social de Picardie ?

Responsables dans l'organisme du Plan d'Aménagement Rural, nous demandons que pour toutes ces études locales, dans tous les cantons, une mise au point et une amélioration soient délibérées pour les opérations à définir et à conduire à bonne fin.

Il importe en effet de laisser aux responsables locaux le choix qu'il leur appartient de faire. Ce choix ne peut leur être imposé par les technocrates.

Nous nous emploierons à poursuivre le développement harmonieux entre la Ville d'Abbeville aux dimensions humaines, les bourgs et les villages, à travailler à leur prospérité, au renforcement de l'activité industrielle, artisanale, commerciale et agricole avec tous les responsables locaux. L'emploi en la circonstance sera, sous toutes ses formes et plus particulièrement pour les jeunes, notre préoccupation majeure. Nous serons attentifs à tous les problèmes socio-professionnels et notre action sociale sera constante en faveur des personnes âgées, seules, des handicapés et des anciens combattants.

Nous souhaitons la ferme application des règlements contre la pollution, la protection de la nature, le développement du tourisme populaire. Très attachés aux usages locaux, la pratique de la chasse et de la pêche traditionnelles, compatibles d'ailleurs avec l'effort écologique entrepris, sera défendue avec rigueur et la pêche maritime artisanale aidée dans son développement.

Si je suis élu, je m'engage à assurer des permanences régulières à Abbeville et dans les cantons et à être en contact constant avec la population.

* * *

Pour la sauvegarde des libertés, le progrès économique et social dans la Paix civile, je fais appel à vous toutes et à vous tous, je fais appel au Rassemblement des Socialistes, des Démocrates et des Républicains.

Alain JACQUES

Docteur en médecine

Maire - Conseiller général d'Ailly-le-Haut-Clocher

CANDIDAT DÉMOCRATE SOCIALISTE (M.D.S.F.)

Investi par l'Union pour la Démocratie Française

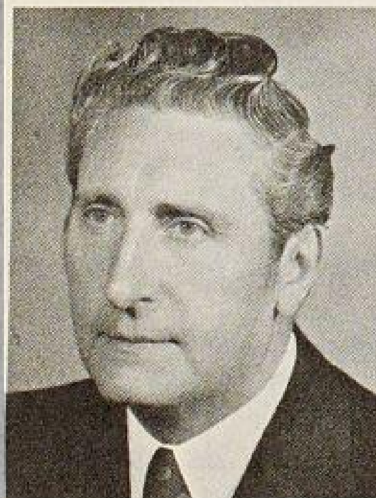
Remplaçant éventuel :

Ernest LECUYER

Notaire

Maire de Canchy

Conseiller général de Nouvion-en-Ponthieu



Certain de pouvoir travailler efficacement et en toute confiance avec mes amis Jacques et Lecuyer, de pouvoir les aider de mon expérience, je fais appel de tout cœur aux Picardes et Picards de cette circonscription, à qui je dois tout, pour qu'ils leur apportent la confiance qu'ils méritent.

Max Lejeune

Imp. LAFOSSE - Abbeville